



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

BENOIT CHARETTE RÉCLAME À NOUVEAU UNE ENQUÊTE PUBLIQUE SUR L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Saint-Eustache, le 1er novembre 2010 – Le député de Deux-Montagnes et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'immigration, Benoit Charette, a déposé, le 28 octobre dernier à l'Assemblée nationale, une pétition signée par 626 pétitionnaires exigeant du gouvernement du Québec la tenue d'une commission d'enquête publique et indépendante sur l'industrie de la construction.

«Il aura fallu seulement quelques heures pour réunir ces signatures. Les citoyens sont exaspérés, et ils ne sont pas au bout de leur peine alors qu'on apprend, par un enquêteur de la GRC appelé à témoigner dans un procès en Italie, que le clan Rizzuto influencerait l'attribution des contrats de construction en échange d'une ristourne de 5 %. À la lumière de ces nouvelles révélations, il y a urgence de tenir une enquête publique pour faire toute la lumière sur les pratiques qui ont cours dans le secteur de la construction au Québec. Les faits s'accumulent, mais le premier ministre Charest refuse d'entendre raison malgré les nombreuses voix qui s'élèvent», déplore Benoit Charette.

Les faits invoqués en préambule de la pétition déposée par M. Charette sont les suivants:

«Considérant que de sérieuses allégations concernant l'ensemble de l'industrie de la construction ont été soulevées au cours des derniers mois;

«Considérant de sérieuses allégations dans le processus d'octroi des contrats publics au Québec;

«Considérant les limites des enquêtes policières;

«Considérant que seule une commission d'enquête peut faire toute la lumière sur cette situation et recommander les correctifs nécessaires;

«Considérant que le gouvernement s'entête à refuser de déclencher une enquête publique;

«Considérant que ce refus contribue à miner la confiance des citoyens envers les institutions;

«Considérant que cette situation exceptionnelle nécessite des mesures exceptionnelles;

«C'est pourquoi les soussignés, citoyens et citoyennes du Québec, demandent à l'Assemblée nationale d'exiger du gouvernement du Québec la tenue d'une commission d'enquête publique et indépendante sur l'industrie de la construction.»

«Cette commission d'enquête n'est pas seulement réclamée par l'opposition et la grande majorité de la population, mais aussi par les policiers qui ne peuvent régler toutes les questions soulevées sur l'industrie de la construction depuis plus d'un an. L'Opération Marteau tarde à donner des résultats et, manifestement, Jean Charest utilise les policiers comme bouclier pour se déresponsabiliser. Il faut faire toute la lumière pour rétablir le niveau de confiance de nos concitoyennes et concitoyens», conclut le député de Deux-Montagnes.

-30-

Renseignements : Benoit Charette
450 623-4963